



Adoptée le 6 décembre 2021

## Politique d'admission et d'inscription

Les Recrues du Cégep est un centre de la petite enfance situé dans le Cégep de Shawinigan. Il a été implanté à la suite d'un appel de projets Parents-étudiants du ministère de la famille. Le CPE gère une installation de 16 places. Nous accueillons des enfants âgés de 18 mois jusqu'à la fréquentation scolaire.

Le parent qui désire bénéficier des services éducatifs offerts au CPE Les Recrues du Cégep doit au préalable s'inscrire sur la liste d'attente centralisée de la Place 0-5. C'est l'unique guichet d'accès aux services de garde du Québec. Vous y avez accès en passant par le site Internet : [www.laplace0-5.com](http://www.laplace0-5.com) ou en composant le 1 844 270-5055.

La date de l'ouverture du dossier à la Place 0-5 détermine la date d'inscription sur la liste d'attente du CPE. Le parent est responsable de la mise à jour de son dossier sur la Place 0-5.

### Objectifs de la politique

- Favoriser l'égalité des chances des enfants;
- Établir et respecter l'ordre d'inscription et les priorités accordées;
- Assurer une occupation adéquate et optimale des places subventionnées, et ce, dans le respect des règles de l'occupation établies par le Ministère.

### Priorité d'admission

L'admission d'un enfant s'effectue par priorité de la façon suivante :

- 1) Enfant ayant un frère ou une sœur fréquentant l'installation à condition que le parent soit toujours étudiant ou employé ;
- 2) Enfant d'un étudiant du Cégep ;
- 3) Enfant d'un membre du conseil d'administration ;
- 4) Enfant des employés permanents du CPE, incluant la direction ;
- 5) Enfant des employés du Cégep ;
- 6) Enfant inscrit dans le cadre des protocoles CPE/CIUSSS, CPE/SANA ou CPE/CRDI ;
- 7) Enfant inscrit à la Place 0-5.

Pour combler une place, un appel est fait avec le premier parent admissible selon les priorités en vigueur. Celui-ci dispose de 48 heures pour accepter ou refuser la place offerte. Si la réponse du parent est négative ou n'a pu être obtenue après ce délai, la place est offerte à l'enfant suivant et ainsi de suite. Si le parent accepte, une visite est prévue afin de s'assurer que

l'environnement et le fonctionnement répondent à ses besoins. Si tel est le cas, nous procédons à l'inscription.

## Inscription

Lors de l'inscription, les parents complètent et fournissent les documents suivants :

### Documents à fournir :

- Certificat de naissance de l'enfant (l'original doit être vu) ;
- Certificat de naissance du parent signataire du formulaire PCR (l'original doit être vu) ;
- Preuve pour programme d'aide de dernier recours (aide sociale), s'il y a lieu ;
- Lettre de recommandation d'un organisme (ex : CIUSSS, SANA), s'il y a lieu ;
- Preuve d'admission au Cégep, s'il y a lieu ;
- Preuve d'un contrat de travail au Cégep, s'il y a lieu ;
- Attestation spécifiant que le parent reçoit une allocation pour enfants handicapés ou le rapport du professionnel.

### Documents à compléter :

- L'entente de service de garde et les annexes s'y rapportant ;
- La fiche d'inscription et la fiche santé de l'enfant ;
- Le formulaire PCR (demande d'admissibilité à la contribution réduite) ;
- L'autorisation d'administration de médicaments (au besoin) ;
- Les formulaires d'autorisation pour l'administration de l'acétaminophène et de l'insectifuge ;
- La cession de droits pour la photographie, la prise de vidéos et l'observation via la salle d'observation ;
- Le formulaire d'autorisation pour l'adhésion au paiement préautorisé ;
- L'engagement relatif au système d'accès.

### Documents remis aux parents :

- Régie interne du CPE ;
- Plate-forme pédagogique
- Politique de traitement des plaintes ;
- Politique d'expulsion ;
- Politique de prévention du harcèlement.

Par la suite, le parent est invité à prendre un rendez-vous pour faire une visite avec son enfant afin qu'ils se familiarisent avec les lieux et rencontrent le personnel.